

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Mardi 7 Novembre 1848. No. 16.

LE CATHOLICISME EN RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 3 août, 1848.

Monsieur le Rédacteur,

L'histoire consigne souvent dans ses annales des événements qui engendrent des conséquences fort inattendues. Tel est celui de l'entrevue de l'empereur Nicolas avec Grégoire XVI de sainte et vénérable mémoire. Aux yeux du monde politique il n'en est sorti qu'un concordat qui ne répond pas à tous les justes desirs du monde catholique; mais aux yeux de l'observateur intelligent, elle a produit un autre effet d'une nature beaucoup plus remarquable.

Vous me demandez, Monsieur, quel est l'effet que la publication du concordat a produit sur la population catholique de la capitale de l'empire. Elle y a causé beaucoup de joie, sans que pour cela il faille croire qu'elle l'ait parfaitement satisfaite. En effet, bien des points importants y sont passés sous silence; mais il faut observer que l'empereur, bien qu'absolu dans son pouvoir et tout puissant pour faire le mal, ne l'est pas toujours pour le réparer. Il lui faut dans ce cas agir avec une grande circonspection, et ne marcher que pas à pas, de peur d'altérer profondément le préjugé d'infailibilité, qui est la base de son autorité. Ainsi l'on comprend qu'il eût été à peu près impossible d'obtenir de lui la restitution des biens de l'église confisqués au profit du trésor, ou celle des temples enlevés au culte catholique et dévolus au culte schismatique, à cause de l'idée de profanation qui se serait attachée à cette restitution. Mais ce qu'il aurait été moins difficile d'obtenir de lui, c'est la liberté, ou pour parler le langage du gouvernement, le pardon de tant de prêtres, de religieux, de religieuses et de laïques déportés, exilés ou renfermés dans des monastères schismatiques où ils gémissent encore loin de leur patrie, de leurs proches et vous à la plus profonde misère. Nous pensons généralement en Russie que cette espèce d'amnistie aurait dû être la conséquence naturelle de la réconciliation de l'empereur avec le Saint-Siège, et les Russes eux-mêmes ont été charmés de cet acte de clémence envers un si grand nombre de malheureux qui n'avaient encouru ces disgrâces que pour être restés glorieusement fidèles à leur Eglise.

La grande affaire du moment, ce sont les choix déjà faits ou encore à faire pour les sièges épiscopaux presque en totalité vacants. Les présentations déjà connues ont satisfait aux vœux des bons catholiques; toutes sont tombées sur des prêtres d'un caractère et d'une capacité universellement connus. M. Holowinski, recteur de l'Académie catholique de Saint-Petersbourg, est présenté pour être coadjuteur, « cum jure successionis » pour l'archevêché de Mohilow, qui, comme l'on sait, confère à son titulaire l'éminente dignité de métropolitain, c'est-à-dire de primat des Eglises catholiques de Russie. C'est ce respectable prélat dont la droiture et la fermeté ont éclaté à l'occasion du projet de l'empereur de faire traduire en langue slave les livres liturgiques de l'Eglise romaine. Dans ce projet, M. Holowinski avait facilement démolé celui de substituer peu à peu le langage slave à la langue latine, et le courageux prêtre n'avait pas hésité à déclarer à l'empereur qu'aucun prêtre catholique n'oserait jamais employer cette traduction dans la célébration des saints offices, sachant bien que, dans ce cas il encourrait *ipso facto* les anathèmes de son Eglise et l'excommunication de tous les fidèles. Cette noble hardiesse engagea l'empereur à se désister de son projet, et préserva ainsi l'Eglise catholique de Russie de quelques nouvelles défections, semblables à celle du clergé grec-uni.

M. Borowski, l'un des plus éminents professeurs de l'Académie de Petersbourg, passe de sa chaire au siège épiscopal de Louyk (Lucoria) et de Gitimir en Wolhynie. De son côté, le diocèse de Wilna reçoit un excellent pasteur dans la personne de M. Zyliniski. Les évêques, présentés, par les autres diocèses, n'ayant point encore été publiquement désignés en Russie, on en conclut qu'ils n'ont point été jusqu'ici, et que, peut-être, ils ne seront pas agréés à Rome. Et, en effet, le Saint-Siège, qui ne saurait trop se tenir sur ses gardes, use de la plus grande circonspection avant d'agréer les sujets que le gouvernement russe a pu lui proposer pour les autres sièges vacants en Russie. C'est le ministère de l'intérieur, auquel dépend la division des cultes étrangers, qui propose à l'empereur les sujets qu'il lui plaît ou qu'il lui convient de promouvoir à l'épiscopat, et dans ce ministère une voie large est ouverte aux ambitieuses intrigues soutenues d'offres simoniaques.

De tout ce que nous venons de dire, vous conclurez avec raison, Monsieur, qu'au fond l'empereur et son gouvernement, s'ils ne se sont pas entièrement départis du système d'oppression qu'ils faisaient peser sur l'Eglise catholique de Russie, en ont au moins notablement modifié l'application. C'est avec une grande sagesse que, dans son allocution du 3 juillet dernier, le Saint-Père a désigné les sept points sur lesquels il est si désirable de parvenir à une entente ultérieure avec le gouvernement russe, et nous autres catholiques de Russie, nous mettons toute notre confiance dans la parfaite connaissance de nos intérêts religieux, qui se révèle avec tant de lucidité dans cette allocution, et dans la paternelle sollicitude du suprême Pasteur pour cette partie de son troupeau qui souffre encore en Russie.

L'érection d'un septième siège épiscopal à Cherson, est un insigne bienfait, et doit être réputée une précieuse conquête pour l'Eglise catholique. Jusqu'ici, le Midi de la Russie, pays d'une immense surface, puisqu'il s'étend jusqu'au-delà du Caucase, était administré au spirituel par des missionnaires dépendants de la congrégation de Propaganda fide. Ces missions étaient généralement confiées à des religieux italiens de l'ordre des Frères-Mineurs; Odessa seul avait eu jusqu'à l'époque de l'expulsion des Jésuites une maison plus considérable de religieux de cet ordre. Des Capucins desservaient une chapelle catholique en Crimée; d'autres desservaient la mission transcaucasienne. L'on se souvient de la cruauté avec laquelle ces derniers furent expulsés, et il y aura bientôt trois ans, de leurs maisons et de leurs églises dans la province de Tiflis; comment ils furent entassés dans des chariots ouverts, et transportés sous escorte de cosaques à travers les montagnes du versant méridional du Caucase, et par des neiges affreuses, sur les terres de la domination turque, où ils furent accueillis avec cette tolérance et cet esprit d'hospitalité que les Musulmans pratiquent envers les moines de la religion du Christ. Arrivés à Trébisonde, ils y reçurent des secours dont ils avaient grand besoin après la rude campagne que les autorités russes leur avaient fait faire. Ces abominables sévices s'exerçaient contre de pauvres disciples de Saint-François, qui n'avaient pour consolation que la croix qu'ils emportaient avec eux, et cela pour avoir refusé de prêter à l'empereur le serment de sujets, et de renoncer ainsi, tant envers leurs supérieurs qu'envers la sacrée congrégation, à tout lien d'obédience sacerdotale et monastique. Désormais, il faut au moins l'espérer, de pareils méfaits ne pourront plus avoir lieu, attendu que le nouveau diocèse s'étendant sur toute la nouvelle Russie, et par conséquent jusqu'au-delà du Caucase, comprendra dans sa juridiction les catholiques de la Géorgie, de l'Imiréte, de la Cachécie, aussi bien que ceux de l'Arménie. Des prêtres séculiers, nés et élevés en Russie, pourront être, dans un avenir plus ou moins éloigné, envoyés dans ces vastes contrées pour y exercer la charge d'âmes, sans que le gouvernement russe puisse en prendre ombre, comme il l'avait fait à l'égard des missionnaires qui leur étaient envoyés de Rome.

En résumé, Monsieur, la conclusion du concordat a causé aux catholiques de notre pays autant de joie que de surprise, car, comme d'ordinaire, rien n'y transparaît des négociations ouvertes et poursuivies à Rome. Il paraît incontestable que le système d'oppression sous lequel gémissait notre Eglise, et qui, comme je l'ai dit, avait pour base, dans l'esprit de l'empereur, son idée fixe d'homogénéité nationale, s'est profondément modifiée par suite de son entrevue toute providentielle avec le souverain Pontife. Autant nous avons lieu de glorifier la Providence d'un si grand changement, autant nous avons lieu de bénir la mémoire du vénérable Grégoire XVI, et de révérer son grand et illustre successeur auquel nous devons un si insigne bienfait.

Recevez, Monsieur, etc.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT.

(DISCOURS DE M. LAMARTINE LE 6 OCTOBRE 1848.)

Messieurs, — Indépendamment de l'émotion qu'éprouve un orateur, un homme politique, en venant exprimer son opinion dans une question flottante, indéfinie dans la plupart des esprits de ses concitoyens, et qui l'a été, un moment, du moins, dans le sien propre, il est pénible d'avoir à combattre des orateurs dont on a apprécié les motifs et dont on a eu à admirer le talent. Telle est ma situation, et tel est le sentiment qui m'agite en montant à cette tribune.

La plupart des orateurs qui ont été entendus, soit dans la séance d'hier, soit dans celle d'aujourd'hui, ont confondu, dans une même discussion, ce qu'ils auraient voulu séparer, c'est-à-dire : les cinq premiers articles du projet. Je suis donc forcé de les suivre un moment dans les différentes spécialités de leur argumentation.

Il s'est agi et il s'agit dans cette discussion, de puis deux jours, non-seulement de déterminer si le président de la République sera nommé par l'Assemblée ou par le pays, mais il s'agit encore de savoir si la République aura un président, de savoir quelle sera la forme, la durée, le mode de cette présidence; si elle sera à une ou plusieurs têtes, si elle sera annuelle, quinquennale; si elle sera un pouvoir investi de toute votre force, de toute votre majesté, mais temporaire transitoire, manquant par cela même, selon moi, des conditions de stabilité nécessaires pour la situation du pays.

Quant à la question de savoir si la République aura un président ou n'en aura pas, je ne répondrai qu'un mot. J'ouvrirai l'histoire, je vous montrerai la distinction des fonctions (car je ne me sers pas du mot de division des pouvoirs, qui ne s'applique plus à notre mode de gouvernement essentiellement unitaire); je vous montrerai la distinction des fonctions entièrement supprimées, d'un pouvoir exécutif distinct n'existant plus; le *Lois Parlement* et la *Convention* ont prêté ce mode de gouvernement qui réunissait non-seulement le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, mais tenait encore sous la main le pouvoir judiciaire; je vous dirai : si vous voulez entrer dans ce mode de gouvernement, si vous pensez que les circonstances exigent cette intensité terrible de forces, épouvantable dans notre histoire, si vous le voulez, avez la logique tout entière de votre projet, confondez en vous-mêmes les trois pouvoirs exécutif, législatif, et judiciaire, et alors appelez-vous de votre vrai nom, appelez vous la Terreur ?

Mais le pays ne veut pas de la terreur; le pays sait que la

situation doit se dénouer sans la Terreur; écartons donc cette idée.

Je ne dirai aussi qu'un mot d'un autre système, celui de l'absence de pouvoir exécutif, celui des comités; gouvernement dangereux et terrible, parce qu'il est anonyme, parce que la responsabilité s'y égare non-seulement dans le temps, mais dans l'histoire; elle s'égaré tellement, que pour nous, à cinquante-cinq ans de distance, il nous est impossible de retrouver celui à qui renvoyer la responsabilité de tel ou tel méfait; il nous est impossible de savoir à qui, de Collot d'Herbois, ou de Barrère, ou de Robespierre, ou de Danton, nous devons renvoyer la responsabilité de telle ou telle mesure de cette forme de gouvernement qu'on nous conseille. (Approbation sur plusieurs bancs.)

Mais d'ailleurs, à côté de cette violence qui est, pour ainsi dire, commandée par la forme du gouvernement dont je parle, il y a autre chose; les gouvernements par plusieurs têtes, les gouvernements par comités, c'est la faiblesse; de tels gouvernements se composent de moyennes, de concessions, d'atermoiements. Or, de tels gouvernements ne conviennent pas aux grands événements, aux grandes crises; au milieu desquels nous nous trouvons.

Je passe au fond de la question qui a dû plus spécialement occuper mon esprit depuis quelques jours, à la forme de nomination du président de la République, soit par l'Assemblée, soit par le suffrage universel.

J'ai entendu avec un vif intérêt, avec une sincère et consciencieuse anxiété, l'éloquent orateur qui hier pendant près de deux heures, à feuilleté, pour ainsi dire, page à page, tous les enseignements de l'histoire et de la politique, M. Parieu. Les considérations qu'il a produites ne m'étaient pas nouvelles.

Et moi aussi, j'ai étudié en face de l'incertitude qui nésur toutes les esprits dans cette question; et moi aussi j'ai étudié ces textes de constitutions, ces garanties attachées dans les différents pays au mode de nomination du chef de l'Etat. Je les ai étudiées aux Etats-Unis, en Hollande, en Suisse, dans la forme même du gouvernement de la République catholique, dans les conclaves; je les ai étudiées dans notre propre histoire, dans le système de 93, avec ces vingt-cinq noms, qui devaient former le conseil de la République dans la constitution de l'an 11, ce mécanisme compliqué en vertu duquel les départements désignaient vingt-cinq noms, parmi le conseil des anciens, sur la présentation des Cinq-Cents, en choisissant cinq pour être le gouvernement de la République; j'ai étudié tout cela, et j'ai cherché à me rendre compte des motifs de ces différentes combinaisons d'après la constitution de chaque pays, et surtout d'après les circonstances où elles avaient été adoptées.

Eh bien ! Je le déclare, je n'ai trouvé là aucuns de ces grands principes généraux, d'une applicabilité réelle, qui eussent pu éclairer mon intelligence.

Pourquoi en Amérique et en Hollande l'élection du chef de la République se fait-elle à deux degrés, et en Suisse à trois degrés ? C'est parce que ce sont des Etats fédératifs, et qu'avant que le corps électoral tout entier puisse émettre un vote, il faut que chaque Etat se soit entendu avec lui-même. Mais la France n'a, ni ne veut avoir, dans sa constitution sociale et nationale, rien de commun avec ces Etats qu'on cite à tous propos sans en avoir compris la nature et les conditions spéciales d'existence.

Je suis tenté de laisser de côté ces considérations scientifiques, historiques, accessoires; ces considérations intermédiaires, qui viennent trop tard à cette tribune, et d'entrer à fond dans les motifs secrets qui préoccupent toutes les consciences sans exciter les passions, car je suis heureux de constater que pas une ombre de faction n'a pesé sur l'esprit de l'Assemblée dans cette question. Permettez-moi de vous parler de cœur à cœur, de vous dire ouvertement tout ce que j'en pense.

Si la question qui s'agit n'était que dans la question même, s'il ne s'agissait que de telle ou telle combinaison d'où il faut faire sortir la nomination du président de la République, la discussion serait bientôt terminée. Il n'y aurait pas de logique contre logique. Nous nous dirions : ou le peuple est réellement investi de la souveraineté, ou il ne l'est pas; s'il est investi, c'est de lui que doit sortir, non pas, comme le disait M. Parieu, la division des pouvoirs, mais la distinction des fonctions diverses de la souveraineté nationale. Nous nous dirions encore : La démocratie est jalouse, c'est sa nature; elle est ombrageuse, inquiète, susceptible, d'autant plus jalouse et susceptible, qu'elle n'a pas un long règne derrière elle pour la rassurer sur l'avenir. (Très-bien !)

Eh bien dans cet état de votre démocratie, quand vous êtes certains qu'elle envisage chacun de vos actes avec cette inquiétude et cette jalousie qui sont le propre de la démocratie, qu'y a-t-il à faire ? lui donner loyalement, sincèrement, sans rien retenir, son droit tout entier ! (Approbation.)

Nous nous dirions de plus, et c'est là une des considérations qui ont le plus influé sur ma résolution, nous nous dirions : dans les républiques, quelle est la force ? où la jette-t-on ? où la conserve-t-on ? Le pouvoir dans les républiques, il est dans la popularité ou bien il n'est nulle part. Tant que l'Assemblée nationale, qui est la popularité vivante du pays, conserve cet ascendant moral dans la nation, elle est le pouvoir, le pouvoir tout entier. Supposez que cette popularité s'éloigne et s'égaré : si elle s'éloigne à la fois de l'Assemblée et du pouvoir exécutif, je vous le demande, tout ne s'anéantit-il pas en même temps ? Voilà une des considérations, je le répète, qui m'ont le plus frappé. Je me suis dit : voilà un président qui a été nommé par l'Assemblée nationale, il est le favori d'un parlement...

PLUSIEURS VOIX. — Non, non ! n'employez pas ce mot ! M. DE LAMARTINE. — Je retire l'expression si elle n'est pas jugée convenable.

VOIX NOMBREUSES. — Si, si ! parlez, parlez !

M. DE LAMARTINE. — Je me suis mis, dans ma pensée, en face de cette situation d'une Assemblée nationale ayant perdu non-seulement sa popularité devant le pays, et d'un président sorti de cette Assemblée même, d'un favori du parlement, je répète le mot, puisqu'il ne vous a pas choqués, d'un président perdant aussitôt et par cela même sa propre popularité, qui était celle de l'Assemblée; et tout disparaît à la fois dans cette lacune de force, de popularité et de pouvoir.

Nous nous dirions alors, mais trop tard, que, dans leur constitution, je ne dis pas seulement politique, mais naturelle (pour remonter un moment aux considérations trop physiologiques, quoique spirituelles, d'un honorable orateur), dans toute constitution politique ou naturelle, il y a des prérogatives nécessairement distinctes. Vous avez l'ordre dans l'élection du pays, qui vous investit de la personnalité même de cette grande nation; mais le pouvoir exécutif que vous voulez et devez créer, pour lui conférer une force réelle vous devez vouloir qu'il tire comme vous sa prérogative de l'élection du pays. S'il émane de vous, de vous seuls, ce ne sera plus cette force que l'on a déjà peinte, ce sera une aiguille destinée à marquer l'heure de toutes vos volontés et de tous vos caprices. (Mouvements divers.)

Où donc est la vraie raison de cette hésitation malade que travaille depuis quelques mois, depuis quelques jours l'opinion publique ?

M. Parieu disait hier avec une franchise dont je le remercie, car cela m'aidera à entrer devant vous dans un ordre d'idées difficile à aborder, il disait : Vous allez faire la revue des grands partis qui peuvent diviser momentanément les opinions en France : vous allez faire le recensement, il a presque dit le grand recensement de tous les partis anti-républicains, de tous les partis suannés qui, selon moi, n'ont plus de rôle à jouer dans la politique de ce pays. Vous allez réunir les légitimistes ralliés autour du nom d'Henri V. et les partisans de la monarchie de juillet exilée, et cela, il faut bien le dire, par le malheur encore plus que par les fautes; car il convient d'être juste envers les vaincus. [Agitation.] Ne tremblez-vous pas à l'idée que quelque nombre de ces dynasties ne réunisse un grand nombre de ces suffrages que décerne, selon son bon plaisir, l'universalité des citoyens ? Je dirai à l'honorable M. Parieu que la France et moi nous avons à cet égard plus d'impossibilité, je ne dirai pas plus de courage que lui, je dirai qu'il serait ridicule de se préoccuper de quelques suffrages égarés sur des noms qui ont perdu la qualité de citoyens; mais je dirai que ces noms mêmes ne se présenteraient pas. Non, les représentants de ces dynasties éteintes, errantes aujourd'hui sur la terre étrangère, regarderaient non pas comme un triomphe, mais comme une seconde abdication de leurs droits, de venir briguer, quoi ? deux ans, trois ans d'un pouvoir limité, restreint, diminué. [Mouvements divers Longue interruption.]

Cette interruption, messieurs, a coupé ma pensée par le milieu. Je disais que ce que votre bon sens déclare impossible dans le représentant de la légitimité, le bon sens public le déclare plus impossible encore pour la dynastie illégitime de juillet. Quoi ! ce pouvoir monarchique qui est tombé, qui s'est affaibli de lui-même, il y a six mois, au milieu des forces de l'administration, du pouvoir législatif et de l'armée ce pouvoir qui s'est dérobé à la France caché dans l'urne du scrutin ! Non c'est impossible ! [Interruption.]

Mais si c'est impossible pour les deux dynasties que je viens de nommer, cela est-il plus possible pour un autre.

[Agitation.]

VOIX NOMBREUSES. — Silence ! silence !

M. DE LAMARTINE. — Car, si vous le déclarez impossible et impossible pour les dynasties de Bourbon et d'Orléans vous pensez donc à une autre à une troisième ? Vous avez donc un autre motif, une autre préoccupation ? Je veux, à cet égard, soulever la voile qui pèse ici sur la pensée de tous. Je sais combien nous devons apporter de respect, de convenance quand il s'agit du plus grand des intérêts publics. Messieurs, à une époque antérieure quand nous avons vu l'impossibilité de coexistence entre la République et certains noms, dont le seul crime est leur gloire... (Nouvelle et bruyante interruption.)

Messieurs, dans la fatigue que j'éprouve, je vous prie de vouloir bien m'épargner ces interruptions qui brisent non-seulement la parole, mais la pensée; et qui m'exposent à vous présenter des considérations moins dignes de vous. [Parlez ! parlez !] Je disais que quand nous étions préoccupés des noms d'individus dont le crime était dans leur nom même, dans cet éclatant reflet de gloire qu'un tel nom répandait dans le pays, nous nous avions apporté ici non pas un acte trop sévère, non pas une mesure de prudence, de temporisation, un ajournement de quelques mois à la plénitude de jouissance des droits de citoyen pour cette famille. Les temps sont changés. Vous en avez décidé autrement que nous, et je m'incline devant votre sagesse, peut-être devant votre prudence; vous avez le droit pour vous, un droit que nous n'avions pas nous-mêmes. Vous avez rendu tous les droits, la patrie, les droits même ce représentant à cette famille. Je m'incline, je ne m'écarte jamais du respect que je dois et à vos décisions et à ce nom. Eh bien ? que craint-on maintenant ? L'éventualité d'un fanatisme posthume pour ce nom, dont ont hérité plusieurs descendants, mais sans hériter de la gloire qu'il a conquise, car la gloire qu'il a donnée doit à l'immortalité, ne donne pas droit au partage de l'héritage. Ou craint que l'opinion publique égarée ne crée, par un vote, un danger pour le pays. [Mouvement divers.] Eh bien ! je me suis dit : ce danger est-il probable ? Je l'ignore. Je ne le nie pas, et je ne dis pas qu'il existe; je ne sais pas lire plus que vous dans les ténèbres de l'avenir. Mais, cependant, dans un pays aussi sensé et aussi intelligent que le nôtre, il est permis de deviner, de prévoir. Je déclare, au surplus, qu'il est loin de ma pensée d'incriminer des noms honorables, de leur supposer des ambitions qui seraient indignes de leur loyauté. Je suis convaincu qu'aucune pensée d'usurpation n'approcha jamais d'eux, mais je parle de leur parti, je parle de ces petits groupes s'agitant autour d'ambitions supposées, et qui seraient aises d'exploiter, s'ils le pouvaient, la plus grande gloire du pays; je parle des petits groupes qui s'agitent peut-être, et je dis que bientôt ils seraient trimpés dans leurs espérances; que, pour arriver en France à des 18 brumaire il faut deux choses : de longues années de terreur en arrière et des batailles de Marengo en avant ! [Approbation.] Je dis que pour motiver, pour nourrir des pensées de cette nature dans des groupes d'hommes, que je ne veux pas qualifier du nom de factions, il faut autre chose que ce qui peut-être mis en jeu. Nous n'avons ni des années de

erreur en arrière ni des batailles de Marengo en avant. Tranquillisons-nous donc, et occupons-nous de sang-froid, avec tranquillité, avec une maturité digne de la grave question que nous sommes appelés à vider.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 7 NOVEMBRE, 1848.

LE CANADA.

Le fleuve St. Laurent, l'unique clef du pays, sera bientôt aux mains de tous les peuples. La libre navigation de ce fleuve, et le libre échange avec toutes les nations du Globe, ouvriront pour nous la voie des grandes réformes sociales dont le bouillonnement de la France est le précurseur.

Voilà comment s'exprime la presse oppositionniste, cette presse qui cependant de toutes manières tente de mettre de la défiance entre le peuple et le gouvernement que le peuple s'est choisi.

Si vraiment le Canada se trouve sur le point de subir une de ces crises heureuses dont nous parle l'opposition, pourquoi donc cette même opposition persiste-t-elle à s'imaginer que nos chefs actuels ne nous préparent que des mesures nuisibles et subversives de nos droits et de notre prospérité?

Oh! nous aimerions à pouvoir nous persuader que l'opposition agit ici par patriotisme et par devoir; mais tous nous prouve le contraire. Nous examinons en effet ce qu'est ce nouveau camp qui vient de dresser ainsi en face du peuple et dont les rares soldats disent à celui-ci: "C'est ton bien que nous voulons; nous voulons te sauver. Tes chefs te perdent; c'est à eux que nous faisons la guerre. Laisse-nous faire; nous aurons beau jeu de ces traitres à leur pays."

Cet examen cependant nous amène à un résultat bien différent. Ces opposants quand-même, ces prétendus défenseurs des droits populaires, ces nouveaux champions qui se dressent de toute leur hauteur, et qui crient: "Tout ou rien;" ils nous représentent (moins le nombre) ces Cosaques qui en 1814 fondaient sur la France, et redisaient au peuple qu'ils venaient le délivrer de ses tyrans, et lui rendre la paix et le bonheur.

On a rendu du courage au peuple, après les malheureux événements de 1837 et 1838, époque à laquelle les nouveaux patriotes s'étaient évanouis comme la fumée, et n'avaient laissé pour souvenir d'eux d'autres traces que celles que laissent la dévastation et les malheurs de toutes espèces; et aujourd'hui ils viennent vous crier: "Vous avez eu tort de rappeler ainsi le courage du peuple!"

On a mieux aimé lui crier: "Courage encore, la providence est là-haut." "Déception, mensonge, crime, répète à l'encre l'opposition. L'union était donnée pour nous perdre; il ne fallait pas s'en servir." Mais on a beau objecter que le génie protecteur du peuple a déjoué les intentions hostiles de la métropole; on a beau alors demander s'il fallait se croiser les bras ou bien agir. La réponse des prétendus patriotes est toujours: "L'union était faite pour nous perdre; il ne fallait pas s'en servir!"

Aujourd'hui, néanmoins, voilà que l'on chante sur une autre gamme: "Le Canada, dit-on, est au moment d'une crise heureuse." Eh bien! soit. Mais, si cette crise est si heureuse, dites-nous donc qui l'a préparée? Est-ce votre opposition? ou sont-ce les chefs que le peuple a placés au pouvoir? Répondez, si vous avez encore le moindre amour pour votre pays "ce sont ces derniers."

pelés à le procurer, et à aider de son influence (si l'on en a), de ses travaux et de toutes manières ces bons travailleurs du peuple. Quand on a fait cela, et que l'on a prouvé que l'on n'agissait pas par rancune, par amour-propre blessé, ni par ambition; alors on peut dire (et l'on sera cru) que l'on a travaillé et que l'on travaille par patriotisme; alors seulement on pourra dire que c'est la patrie que l'on a en vue, et l'amour du peuple qui a été la règle de ses actions.

Maintenant que nous savons quels peuvent être les desseins et quels sont les moyens d'action des hommes qui, tantôt s'évanouissent en fumée, et tantôt se dressent sur leurs deux pieds, et essaient de se grandir pour se faire géants et imposer au peuple par leur ombre, ne pouvant le faire par leur nombre; il ne sera pas difficile de bien apprécier leur sincérité, lors qu'ils nous disent qu'ils sont "sans ambition politique, sans jalousie contre nos hommes publics et sans fiel contre aucun de nos compatriotes!"

Quant à l'adoration du "fétiche," comme ils se complaisent à le dire, ils doivent comprendre que nous aussi nous sommes opposés; et les paroles que nous leur dressons doivent leur prouver que, "nous avions refusé d'avancer notre connivence à tous ceux qui déviaient du sentier du patriotisme et de l'honneur national; que nous n'avions promis le silence à aucun de ceux qui provoqueraient la réprobation publique; que nous travaillions avec tous ceux qui travaillent pour le peuple; qu'un nom, quelque grand qu'il soit (ou ait été) ne personifiera jamais le peuple à nos yeux; et que notre mission est belle, sainte, grande, et noble comme le peuple."

S'ils ferment les yeux et ne veulent pas avouer ce qu'ils ne peuvent manquer de comprendre, tant pis pour eux. Nous continuerons à remplir notre devoir, et nous ne cesserons pas pour cela de les signaler au peuple, et en temps et lieux de dévoiler à celui-ci le langage et les actes de ceux qui ne respectent plus rien, et qui n'hésitent plus à s'attaquer même à nos Pontifes de l'Eglise et à tout le reste de notre respectable clergé, dont le peuple connaît les vertus et les lumières, et qui n'a besoin pour sa défense que de montrer quelle est sa vie de tous les jours.

UNE SCÈNE.

Le Transcript d'hier contient un article éditorial qui va à dire que vendredi à la cour d'appels qui siège en ce moment à Montréal, LL. HH. Les juges Rolland et Gardner, se trouvant concernés dans une affaire, se sont déclarés incompetents et incapables de siéger dans cette affaire.

EXPLORATION.

Nous apprenons que la rivière L'Assomption, depuis son embouchure jusqu'au village de ce nom et même jusqu'à celui de l'Industrie, vient d'être soigneusement explorée, pour savoir s'il serait possible de rendre cette rivière navigable, soit par le moyen d'écluses ou par le creusement ou nettoyage du lit de la rivière.

ETATS-UNIS.

Nous lisons dans le Morning Courier qu'un homme ne peut être pendu dans l'état du Maine, E. U., qu'au bout d'une année après le prononcé de la sentence. "En ce moment, ajoute-t-il, il s'y trouve un pauvre malheureux enfermé dans un cachot de huit pieds sur quatre (dans la prison d'Augusta) qui attend pour être pendu. Dans son cachot, il ne se trouve pas de fenêtre, la lumière et l'air n'y pénètrent que par une petite ouverture au-dessus de la porte. On nous dit tranquillement qu'on ne croit pas qu'il vive l'hiver! Nous sommes en effet porté à croire que non!"

ERRATUM.—Dans notre dernière feuille, à la lettre de Pic IX, il faut lire 1848 au lieu de 1848.

ARRIVEE DU STEAMER



HIBERNIA.

L'Hibernia est arrivée à New-York le 3, après 13 jours de traversée. Il rapporte qu'on avait beaucoup cessé de craindre le choléra en Angleterre, où 30 nouveaux cas s'étaient déclarés dans la dernière semaine. En Irlande, on ne savait pas si O'Brien aurait sa sentence commuée; M. Whiteside, l'avocat de l'insfortuné condamné, avait préparé un writ d'erreur. O'Donoghue a été trouvé coupable; on faisait le procès à Meagher. En France, la popularité de Cavaignac continuait à diminuer.

En Ecosse la récolte a été bonne; l'avoine a complètement manqué en Irlande. Il arrivait en Angleterre de grandes quantités de produits de la Baltique. La fleur du Canada était à 31c. et 32c. 6d. Le blé d'Inde avait haussé; on en demandait pour l'Irlande; il se vendait de 35c. à 37c. Le marché monétaire avait subi une baisse de 1/2 par 100.

UNE IDEE JUSTE.

Le mouvement actuel de l'Italie intéresse généralement tous ceux qui sympathisent avec les peuples opprimés. Il y a là un grand travail qui se fait et un remaniement complet qui va s'effectuer. Pour l'observateur, l'Italie présente un spectacle curieux et piquant; elle le porte, par son remuement continu, à se demander ce que va devenir cette belle péninsule. La réponse est quelque peu difficile; nous laissons à nos lecteurs à se la faire eux-mêmes.

LE REPERTOIRE.

La 4e livraison du 2e Vol. du Répertoire National contient douze lettres de M. Chevalier de Lorimer, écrites le 15 février 1839 (et non le 15 janvier comme il y est dit par erreur). Ce sont des lettres touchantes et pleines de patriotisme, qui sont bien propres, d'abord à donner une idée avantageuse de leur auteur, et ensuite à caractériser l'époque où elles ont été écrites.

Quelques journaux protestants d'Angleterre répandaient le bruit que le gouvernement venait d'avoir des indices certains que le clergé catholique d'Irlande avait conspiré contre l'Etat. Ce bruit est énergiquement démenti par tous les journaux catholiques et indépendants.

M. J. Daver, de New-York est arrivé à Montréal depuis quelques jours. Ce monsieur est l'agent de l'importante et respectable publication religieuse que nous citons de temps à autre "The Freeman's Journal," et se présente devant notre population (connaissant l'anglais) pour obtenir un nouvel encouragement à cette feuille. Nous espérons que le public saura accueillir ce Monsieur comme il le mérite, et donner à Freeman's Journal tout l'appui auquel il a juste droit.—M. Daver se retire à l'Hotel de M. Lemis.

Nous accusons réception du Journal d'Education du Haut-Canada. Cette utile publication continue à soutenir son intérêt, et mérite l'encouragement public. Aussi, voyons-nous avec plaisir que les conseils de district pour l'éducation se hâtent de souscrire pour un grand nombre de copies. Ces gens-là comprennent qu'il ne suffit pas de parler d'une chose, mais qu'il faut agir.

LE CHOLERA, &c.

Nous craignons d'avoir donné des frayeurs à nos lecteurs, en leur ayant annoncé l'apparition du choléra à New-York. Cette nouvelle, nous avons le plaisir de le dire, paraît être un canard américain, un vrai humbug. Car depuis six jours que le télégraphe nous l'a transmise, il garde le plus profond silence.

L'ELECTION.

Les Etats-Unis sont maintenant à élire leur Président. Voici ce que dit, entre autres choses, à ce sujet le Courier des Etats-Unis du 2:

Quelle que estime qu'on professe pour les mérites de M. Cass, quelque capacité qu'on lui reconnaisse, il n'a pas d'autre valeur que celle qui résulte de la préférence que lui a accordée la convention de Baltimore; il ne doit compter que sur le vote de son parti. Le général Taylor, au contraire, a porté au parti whig, qui l'a choisi, l'autorité d'un caractère que nulle calomnie n'a pu flétrir et le souvenir de glorieux services, trop récents pour qu'aucun Américain ait encore pu les oublier.

AGRICULTURE.

Le Journal d'Agriculture Français pour novembre a été distribué hier soir dans la ville et les faubourgs, et continue à être expédié aujourd'hui aux autres abonnés.—On prie les lecteurs de faire attention aux avis qui y sont insérés relativement au paiement du montant des souscriptions.

On a fait courir le bruit qu'il venait d'éclater un différend entre les Ministres et Lord Elgin au sujet d'une journée de conseillers législatifs que le ministère, disait-on, voulait faire. Le Pilot de ce matin dit que ce bruit n'a pas le plus léger fondement.

Nous lisons dans le Journal de Québec de samedi l'article qui suit. Nous concourons dans ce qu'y dit notre confrère, et regrettons de ne pas avoir aperçu l'article du Canadien sur les tableaux vivants, car nous ne l'aurions certainement pas laissé passer sous silence.—Voici l'article du Journal:

Le Canadien nous fait la guerre au sujet de quelques lignes des Mélanges que nous avons reproduites sans dire que nous les approuvions. Vent-il admettre le principe que tout ce qui paraît d'extraits dans un journal, sans que le rédacteur y ajoute ses commentaires, ce journal est censé l'approuver? En ce cas, nous demanderons au Canadien, s'il consent à se rendre solidaire d'un écrit qui a paru, il y a quelque temps dans ses colonnes, lequel écrit décriait l'extrême moralité des tableaux vivants et déclarait qu'il n'y avait d'immoralité que là où il n'y avait pas de belles formes.

Cependant nous n'avons aucune objection à maintenir que dans les conditions actuelles de la société et de la constitution anglaise, non seulement il n'y a aucun danger que le souverain résiste à la volonté populaire constitutionnellement exprimée et bien dessinée, mais que le système de responsabilité immédiate de l'exécutif envers les chambres, est d'un effet plus prompt et plus immédiat que l'irresponsabilité réelle du président au peuple des Etats-Unis, durant les quatre années de son mandat.

On nous apprend que le Persan, qui a visité notre ville ces semaines dernières et a attiré l'attention par son costume national, s'est embarqué aujourd'hui sur le bateau de Laprairie, et qu'il était reconduit par ses compatriotes, qui lui témoignaient beaucoup de respect. Il paraît que ce Monsieur trouve notre climat trop froid, et que c'est ce qui l'engage à quitter le Canada.

Nous venons de recevoir la "Chronique Religieuse" d'un de vos correspondants, et regrettons de ne pouvoir la publier aujourd'hui faute de place. Elle ne perd pas pour cela son actualité, et nous lui promettons l'insertion pour vendredi. En attendant, nous devons dire que notre Correspondant est un de ceux qui comprennent qu'un Rédacteur, malgré la meilleure volonté du monde, ne peut pas suffire seul à rédiger un journal. Chacun doit y mettre la main et pour cela lui envoyer des communications qui lui fassent connaître ce qui se passe dans les différentes parties du pays.

On nous apprend que les "Sagamos Illustrés," ouvrage dû à la plume de M. Maximilien Bibaud, sont maintenant en vente, et que le public jusqu'à présent paraît bien patroniser cette œuvre canadienne.

Blanc et Noir sont parvenus; merci.

M. E. B., lettre reçue avec contenu.—L'accompagnement peut être fort utile. Merci du tout.

TEMPERANCE.

Adresse des Associés de la Tempérance de Longueuil présentée par l'un d'entre eux au Rév. Père Chiniquy dimanche, le 29 octobre dernier, lors de la magnifique, cérémonie du triomphe de la Tempérance personifiée dans le vénérable Mathieu Canadien, auquel la paroisse de Longueuil présente comme un hommage mérité, son superbe portrait chef-d'œuvre sorti du pinceau de l'habile Artiste Hamel.

VÉNÉRABLE MONSIEUR.

La première vertu d'une nation, celle qui doit le plus la caractériser, c'est la reconnaissance ! L'histoire est là pour nous le prouver. Or le canadien comprend son devoir, il sait qu'à un bienfait signalé doit répondre une gratitude sans borne, et il vous la doit. En effet quels actes de philanthropie chrétienne n'avez-vous pas fait, n'exercez-vous pas encore pour le bien général et individuel du peuple canadien, ô vous, homme de tout dont le nom vole de bouche en bouche pour se graver dans tous les cœurs !

Il y avait naguère au-dessus de nos têtes un nuage sombre amoncelé par le génie du mal. — L'intempérance y était assise comme sur un trône, lançant sur le peuple canadien ses traits destructeurs. — Vous avez dissipé le nuage, renversé le monstre, brisé son sceptre ; et par cette victoire vous avez fermé les plus saignantes, de plus d'une famille, tari la source de plus d'une douleur, séché les pleurs de plus d'une mère ! et, par une conversion digne de votre apostolat, vous avez échangé ces larmes amères en larmes de joie et de bonheur !

Mais le nom de Chiniquy ne sera point un nom stérile, car votre grande image dira à nos arrière-petits-fils tout ce que vous avez fait de bien à leurs aïeux ; c'est cette belle image même, ce noble portrait, chef d'œuvre sorti du pinceau de notre habile artiste, objet des regards empreints de tout un peuple, que la paroisse de Longueuil réunit comme un seul homme, vient vous présenter en ce moment solennel comme le tribut de leur reconnaissance méritée ! — tout en vous protestant que si la faux destructive, du temps en détérioré et flétri un jour les traits, le nom de Chiniquy passera d'âge en âge pour ne s'éteindre qu'avec le nom du dernier canadien !!!

Longueuil 29 Oct. 1848.

Suivent les Signatures des Membres du Comité de la Société de Tempérance.

RÉPONSE DE M. CHINIQUY.

Messieur. Le spectacle que j'ai devant les yeux ; les paroles que je viens d'entendre jettent dans mon âme des sentiments bien difficiles à exprimer.

D'abord, je vous dirai que je partage votre joie, votre bonheur à la vue des succès prodigieux et inespérés de la société de tempérance. Partout la paix remplace la discorde, l'abondance succède à la misère... les angoisses de la plus amère douleur sont remplacées par l'allégresse la plus pure et la plus sainte... Les larmes de douleur qui coulaient partout sur les joues de tant de mères et d'épouses désolées, sont changées en larmes de joie. Les enfants qui n'avaient pas de pain ont aujourd'hui de tout en abondance... la religion, la Patrie voient marcher dans la voie des plus belles vertus des milliers de leurs enfants qu'elles croyaient perdus pour toujours dans la fange et la boue... Mais, Messieurs, lorsqu'on voit un pareil spectacle devant soi, il faut que l'homme disparaisse... qu'il soit oublié... car de telles choses ne sont pas l'œuvre de l'homme mais elles sont les œuvres de Dieu !

Si les progrès de la tempérance étaient moins rapides et moins solides, peut-être accepterais-je la part que votre trop bienveillante amitié me donne à cette œuvre... mais une pareille illusion est impossible aujourd'hui... La société de tempérance est une œuvre visiblement trop grande pour ma taille ; trop forte, trop universelle, trop solide pour ma faiblesse ; cette association de tempérance, c'est le Dieu des miséricordes qui en a donné la pensée : c'est le Dieu des forts qui l'a soutenue. Qui vraiment Dieu a prouvé, par cette œuvre, qu'il tient dans sa main les cœurs de tous les hommes, et qu'il les tourne comme il lui plaît, puisque beaucoup de ceux qui repoussaient autre fois de toutes leurs forces cette société, ont fini par l'embrasser avec courage ; et que le ciel leur en ait fait comprendre les précieux avantages, et qu'aujourd'hui ils en savourent les fruits délicieux.

Si mes humbles efforts ont été couronnés d'un aussi consolant succès j'ai, en cela bien moins de mérite que vous m'en attribuez. Prenons garde d'oublier les noms de ceux qui ont travaillé avant nous dans les champs aujourd'hui si fertiles de la tempérance. La parole puissante et mille fois bénie de l'Évêque de Nancy avait jeté partout, dans cet immense diocèse la semence de cette admirable société de tempérance... Les sœurs des bons et infatigables Pères Oblats de Marie Immaculée que vous connaissez et chérissez tous, ont de puis fécondé cette semence : l'exemple et les travaux de nos vénérables Evêques, de Messieurs les curés joints aux sacrifices héroïques de tant de personnes dans tous les rangs de la société... l'admirable promptitude d'un grand nombre de membres du parlement, si dignement représentés dans ce moment solennel par l'honorable Beauhien, votre digne et bien aimé représentant, tout cela a été bien plus puissant que ma faible parole pour faire germer et murir les doctrines de cette société si visiblement destinée à opérer un bien immense dans votre belle et chère Patrie. Je suis venu travailler dans les champs de la tempérance au moment de la moisson, c'était assez tôt pour jouir d'un inexprimable bonheur, mais c'était beaucoup trop tard pour prétendre au mérite que vous voulez bien m'attribuer. Braves habitants de Longueuil, vous avez été ainsi que les généreux habitants de Beauherville, Varennes, Verchères, Laprairie, Chambly, Montréal, Berthier Sorel et de tant d'autres paroisses dont il serait trop long d'énumérer les noms, vous avez été autant et plus que moi les instruments dont la divine Providence s'est servie pour avancer l'œuvre de la tempérance... Le sacrifice si unanime, si religieux que vous avez fait ; mais surtout l'inébranlable fermeté avec laquelle vous persévérerez dans votre résolution de ne jamais prendre une seule goutte de boisson enivrante, vos discours pleins d'intelligence au milieu des villes, comme au sein des nombreuses paroisses de votre industrie vous porte, ont fait partout une impression aussi profonde que salutaire...

Moins je mérite ce témoignage si public de votre estime, et plus je vous dois de reconnaissance. Je ne vous le cache pas, voici un des plus beaux jours de ma vie ; car après l'humble espérance d'être aimé de Dieu, il n'y a rien au monde de si doux au cœur de l'homme que de se voir aimé de ses frères. J'accepte ce que vous m'offrez en ce moment avec un double bonheur : d'abord parcequ'il m'est offert par

une paroisse ou non seulement la tempérance, mais toutes les vertus religieuses et sociales brillent du plus bel éclat. par une paroisse surtout où l'éducation marche de pair avec la tempérance, puisqu'on m'assure que pas moins de 500 enfants ont l'avantage de fréquenter de bonnes écoles. Je l'accepte avec reconnaissance et bonheur ce gage de votre estime, parcequ'il va me donner moyen d'acquiescer sur la terre une petite partie d'une dette immense, que je pensais ne pouvoir payer toute entière que dans le ciel. Voici le fait arrivé il y a vingt quatre ans ; et jeudi dernier était le jour anniversaire... un enfant de 14 ans disait à sa bonne et pauvre mère éplorée un aïeul qui pouvait être éternel... forcé de quitter le collège faute de ressources pour continuer ses études, il entreprenait un voyage de 300 lieues pour aller gagner sa vie, chercher les moyens d'être un jour utile à son pays... L'âme de ce pauvre enfant était navrée de douleur... et chaque pas qui l'éloignait des lieux et des personnes chères à son enfance était comme un dard qui perçait son cœur... Cet enfant n'avait pour toute fortune qu'un désir ardent de s'instruire... il marchait seul dans cette route si longue de l'exil et pendant que des larmes brûlantes coulaient sur ses joues il priait le Dieu des orphelins d'avoir pitié de lui et d'envoyer son ange pour l'accompagner. Sa prière et ses larmes furent exaucées... Sur la route il est arrêté par un jeune prêtre, qu'il avait eu pour premier maître au collège... Mon enfant, lui dit ce jeune et digne ministre du Dieu de charité, je sais les malheureuses circonstances de famille qui vous forcent à interrompre vos études ; mais voilà que deux de vos amis qui ne veulent pas être connus ont mis leurs petites ressources ensemble et vont payer votre pension ; retournez donc au collège... Vous aimerez sans doute, messieurs, à connaître le nom de ce pauvre enfant si malheureux et si heureux tout à la fois... Je vais vous satisfaire : cet enfant c'est moi ; et je vous d'ai qu'il vive de joie lors que je repris la route du collège, je formais dans mon cœur d'ardents desirs de connaître les noms de ces deux anges tutélaires qui me tenaient la main au moment où des dragons plus dangereux que le poison monstrueux qui allait lécher Tobie, pouvaient m'arrêter à chaque pas et briser mon avenir. J'ai eu enfin le bonheur d'être exaucé ; et je viens vous révéler les noms de ces généreux et modestes bienfaiteurs pour que vous m'aidez à les aimer et à les bénir... Le premier est déjà au ciel... Son nom est Joseph Onésyme Léprohon, alors directeur du collège de Nicolet... Le second de ces anges que Dieu m'envoya sur la route... est M. Louis Moysse Brassard aujourd'hui votre curé !!! Braves et bons habitants de Longueuil si je n'étais tous les jours l'heureux témoin de l'amour et du respect que vous avez pour votre bon pasteur, je vous dirais de l'aimer, de le respecter encore plus ; mais jamais prêtre, jamais curé n'a été plus aimé ; et je vous entends me dire " jamais prêtre, jamais curé n'a été plus digne d'être respecté et aimé."

Monsieur le curé de Longueuil... Vos bons paroissiens, viennent de me dire qu'entre les vertus qu'un peuple doit pratiquer c'est la reconnaissance... Si cette vertu si belle doit être au cœur des hommes en général ; elle doit surtout régner au cœur des prêtres... Permettez-moi donc de vous appeler du doux nom de bienfaiteur d'ami, et en cette qualité veuillez accepter de mes mains le portrait de celui dont vous avez voulu être l'ami dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

DE TOUT UN PEU.

FAUSSE MONNAIE.—On a découvert à Halifax de faux billets des banques de Québec et du Bas-Canada ; ils étaient en circulation. — Avis au public, et surtout à ceux de nos abonnés qui sont en marche pour nos bureaux !

UN M. P. P.—L'hon. W. Cayley, M. P. P., est de retour d'Europe depuis une dizaine de jours.

ARRIVAGES.—Au 1er du courant, il était arrivé 1041 vaisseaux à Québec, faisant 122 de moins que l'an dernier ; le tonnage, en moins cette année, est de 42610 tonneaux.

INCENDIE A TORONTO.—Le Globe de Toronto nous apprend que le 29 octobre il y a eu à Toronto un incendie qui a détruit trois à quatre maisons qui n'étaient assurées qu'en partie, aux assurances de l'Amérique Britannique, Québec, Hartford, Montréal, Montréal et Phénix.

DÉBENTURES.—Au 3 novembre il avait été émis pour £163575 de débentures ; il en était resté pour £78115, et il y en avait en circulation pour £85460.

VOCAT.—H. T. Judah, écr. vient d'être nommé avo-pour le Bas-Canada.

APOTHECAIRE.—M. A. Bishoprick vient de recevoir une licence pour pratiquer comme Apothécaire, Chimiste et Druggiste dans le Bas-Canada.

MILICE.—Nous voyons par la Gazette Officielle de samedi qu'il vient d'être créé à St. Hyacinthe une compagnie de miliciens qui portera le titre de " Chasseurs de St. Hyacinthe."

ÉTRANGERS.—La Cour d'Appel a attiré à Montréal un bon nombre d'avocats étrangers. Parmi ceux-ci, nous remarquons S. H. le juge Aylwin, M. Duval, etc.

UNE ARRIVÉE.—M. Angus McDonnell, vicaire général de Kingston, est arrivé en cette ville samedi dernier ; il doit passer quelques jours à Montréal.

ORDINATION A QUÉBEC.—Le 31 octobre, Mgr. l'Archevêque de Québec a conféré les ordres mineurs dans l'église métropolitaine, M. Jérôme Sasseville et Ph. Hypp. Suzor. Dimanche dernier (5 nov.), Mgr. Turgeon a ordonné les mêmes messieurs sous-diacres.

NOTAIRES.—Le Courrier de ce matin dit que MM. James Smith et G. H. Napier viennent d'être admis à la pratique au Notariat.

NAUFRAGE.—La barque Ellen, qui a laissé Kingston il y a 2 semaines pour les lacs, a été assaillie par une tempête, et amenée à Wellington. Elle était dématée, et sans équipage : les neuf hommes de celui-ci ont sans doute péri.

INCENDIE.—Il y a eu samedi en cette ville un incendie qui a détruit une boutique près l'église St. Patrice.

UNPRÉDICATEUR.—Les fidèles de cette ville ont reçu hier avec plaisir, dans la chaire de la cathédrale, un prédicateur populaire à juste titre. Le révérend M. Holmes a reparu au milieu d'un auditoire qui n'avait pas oublié le doux souvenir de ses succès oratoires et qui pouvait entendre de nouveau une voix aimée et une parole éloquente murie par l'âge et la méditation. Espérons que cette voix sera moins silencieuse que par le passé. Journal de Québec.

VOL.—Un vol a été commis à Valcartier dans l'auberge d'un nommé Dunlevy, pour la valeur de £75. Les voleurs, du nom de Daniel Molloy et J. Charbonneau ont été saisis par la police. On a retrouvé sur eux la somme de £15. L'Ami de la Religion et de la Patrie.

CHEMIN DE FER.—Les pluies fréquentes que nous avons eues durant l'automne ont considérablement retardé les travaux du chemin de fer de Portland, et la partie entre Montréal et St. Hyacinthe qui devait être prête au commencement de ce mois ne le sera qu'à la fin, ou dans les premiers jours de décembre. Espérons qu'à cette époque, la distance qui nous sépare du beau village qui borde la rivière, Maskinongé sera parcouru en quelques heures.

Malgré la température, les travaux sont beaucoup avancés sur ce chemin. Le terrain est nivelé jusqu'à St. Hyacinthe, les ponts sur les rivières Richelieu et Huron sont finis, les bûches des stations de Longueuil, de St. Hilaire et de St. Hyacinthe sont érigées, les chars des passagers sont faits et transportés à Longueuil, etc. Min-ruv.

MORT D'UN VIEILLARD ILLUSTRE.—Samedi dernier, à deux heures du matin, est mort à Boston, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, M. Harrison Gray Otis, descendant direct de l'un des premiers colons anglais, et fils de James Otis, dont le nom figure avec tant d'honneur dans les fastes de la révolution américaine. M. Harrison Gray Otis avait rempli de la manière la plus distinguée, diverses fonctions éminentes. Successivement juge, maire de Boston, président du sénat du Massachusetts, membre de l'une et l'autre chambre du Congrès délégué à la fameuse Convention d'Harford, il avait consacré au service de son pays la longue et honorable carrière qu'il vient de terminer. Courrier.

UN EXILÉ.—Il vient de décéder à New-York un exilé irlandais, M. Thomas Trenor, qui est mort à l'âge de 87 ans. M. Trenor a langui dans l'exil durant 42 ans ; c'est un martyr politique. Il laisse après lui deux fils qui résident à New-York, où se trouve aussi sa veuve qui est fort âgée.

ÉMIGRATION.—Du 1er avril au 1er novembre de cette année, il était arrivé 148177 émigrés à New-York.

RÉPUBLIQUE.—La petite république nègre de Liberia vient d'être reconnue par la France et par l'Angleterre.

LE BLÉ EN HONNEUR.—Les journaux rapportent que, dans le Maryland, les cultivateurs abandonnent la culture du tabac pour celle du blé qu'ils regardent comme plus certaine et plus profitable. C'est une mauvaise nouvelle pour les fumeurs !

BANQUIER.—M. Loyd, de la banque de MM. Jones, Loyd et Co., vient de se retirer des affaires, avec une petite fortune de £700000 ! C'est le Preston Pilot qui cite ce fait.

LES POÈTES AMÉRICAINS.—On vient de publier aux Etats Unis la biographie des poètes américains ; parmi ceux-ci figurent 72 dames.

ÉCHECS.—Le Herald de New-York dit que le fameux joueur d'échecs, Harrwitz, vient de jouer à N. Y. deux parties simultanées sans regarder à l'échiquier. Il en a perdu une et gagné l'autre.

UN ORATEUR.—La législature de Géorgie avait choisi, pour son orateur ou président, un vieil avocat du nom de Carnes. Au bout de quelque temps, M. Carnes s'est adressé à la chambre, et a demandé à être remplacé, parcequ, a-t-il dit, il avait toujours coutume de ne considérer qu'un côté de la question, et que maintenant il se trouvait dans l'impossibilité d'examiner les deux !

KENTUCKY.—Nous voyons avec plaisir que dans le Kentucky se manifeste une opinion prononcée en faveur de la liberté des noirs. Espérons que ce mouvement se communiquera de proche en proche, et amènera les Américains à considérer les noirs comme des hommes, leurs semblables !

ÇA SOUFFLE UN PEU TROP.—Le Morning Courier de New-York rapporte (à lui la responsabilité) que durant le dernier ouragan dans la baie de Tampa la barque John Sprague a été poussée par le vent un mille et demi dans la forêt ! !

DIGNITÉ.—On disait en Angleterre que Lord Clarendon allait être revêtu de l'ordre de la jarretière.

O'BRIEN.—Dans le jury qui a trouvé M. Smith O'Brien coupable de haute trahison, il n'y avait pas un seul catholique ; et dans la liste des deux cent-dix-huit jurés sommés pour l'occasion, on ne lisait qu'un seul nom catholique, qui avaient été placés de manière à n'être pas appelés !

UNE ÉVOQUE.—Une lettre de Stockholm du 8 septembre porte que le 4 on avait commencé les travaux du chemin de fer de Orebro à Hulst ; c'est le premier chemin de fer en Suède.

MAUVAISE LÉGISLATION.—Les salaires et dépenses pour les deux chambres du parlement anglais se montent à £30,000.

LES MAUVAISES PATATES.—Les journaux d'Angleterre disent que beaucoup de pores y sont morts pour avoir mangé des patates pourries.

L'ANGLAIS.—En anglais il n'y a, dit un journal, qu'un, dizaine de mots qui se terminent en a, deux douzaines en u 4900 en y ; l'anglais comprend environ 35000 mots.

PRÉCÉPTEUR.—On parle de M. Henry Mildred Birch comme du futur précepteur de S. A. R. le prince de Galles ; il paraît que c'est un professeur fort distingué.

CHACUN SON VEU.—Sir Harry Smith du Cap de Bonne Espérance a reçu des mahométans de cette ville la pétition qui finissait, comme suit : " et vos requêtes font les vœux pour que votre excellence découvre le présent au ciel et terrestre de vos vœux, et devienne un candidat demandant à être admis dans le sein de la sublime église mahométane ! "

POURSUITE BARE.—Le Yorkshireman raconte que le révérend (protestant) Lord de Saumarez, ministre de Huzgate, poursuit en ce moment un pauvre ouvrier pour la somme de huit sous, que le révérend dit lui être dus par cet ouvrier pour les offrandes de Pâques. Le Yorkshireman, qui est un journal protestant, trouve cette conduite avilissante pour l'église anglicane, et il n'a peut-être pas tort.

LA PAIX.—M. E. Burritt se propose, dit-on les journaux anglais, de parcourir l'Angleterre, afin d'éveiller l'opinion publique, au sujet de la convenance de convoquer un congrès des nations, afin de former un code international qui arrangerait à l'amiable et sans guerres les différends des nations ! C'est bien philanthropique ; est-ce bien possible ?

IMPRESSIONS.—Les impressions pour le parlement anglais se montent chaque année à la légère somme de £50000 !!

LES JUIFS.—Un Ukase impérial défend aux juifs de commercer en Russie.—En Terre-Sainte, il paraît qu'ils sont dans la plus grande pauvreté.

CHOLÉRA.—Le Chronicle de Bath porte que plusieurs médecins éminents de la ville regardent l'acide carbonique, qui s'exhale des sources d'eau minérale, comme un remède efficace contre le choléra.

HONNEUR.—M. Smith O'Brien avait fait assurer sa vie il y a 16 ans. La compagnie d'assurance n'a pas voulu cette année recevoir la rente annuelle que devait payer ce malheureux condamné.

ÇA DOIT SURPRENDRE.—A l'église protestante de la Sainte-Trinité à Paddington, [Grande Bretagne], la Congrégation se trouvait dernièrement assemblée... Tout à coup, du haut d'une des galeries un enfant perd l'équilibre et tombe... sur la tête d'une vieille dame placée en bas ! Par bonheur, la chute avait été diminuée par la projection du mur, et bien que la vieille dame ait eu quelques contusions, les deux victimes en ont été à peu près quittes pour une bonne peur !

NAPLES.—Les drapeaux sanglants de Messine ont été envoyés à Ferdinand de Naples par son digne agent Filangier avec la lettre ci-jointe :

" Sire, votre majesté permettra que je dépose à ses pieds 21 drapeaux conquis par ses valeureuses troupes sur des remparts garnis d'une artillerie formidable. Tous ont été enlevés au milieu d'une mêlée sanglante et au cri de : vive le roi ! De mon côté, je répondais : Oui, vive le roi ! et puisse-t-il vivre cent lustres encore ! "

" Que Dieu conserve votre majesté et sa royale et auguste famille pendant une longue suite d'années, remplies de gloire et de prospérité. "

" De votre majesté, le plus humble, le plus dévoué, le plus affectueux serviteur et le plus fidèle sujet, Le prince de SATRIANO. "

L'ACADEMIE.—Il n'est bruit, dans le monde littéraire, que de la candidature imprévue de M. Armand Marrast au fauteuil académique de M. de Chateaubriand. A cette nouvelle, que beaucoup de personnes refusent d'admettre comme sérieuse, on en oppose une autre qui pourrait être mieux fondée. C'est la candidature de M. Pagnerre, éminent connu, dont le nom se rattache à de nombreux ouvrages.

BULLETIN COMMERCIAL.

La fleur se vend, comme durant toute la semaine, 23c. 91, et 24c ; le blé est à 4c. 91, 5c. et 5c. 31, selon la qualité ; les pois tiennent à 2c. 81 ; le beurre se vend 51, et 71, selon la qualité ; les acahis sont à 29c. et 29c. 31. Les parts de la banque de Montréal se sont vendus la semaine dernière à 1 1/2 et 2 par 100 d'escompte.

MARIAGE.

Le 3 septembre dernier, dans l'église catholique de St. Laurent, Massachusetts, États-Unis, par le révérend M. l'abbé de Bonneville, Prêtre catholique, le capitaine P. N. Legendre, étudiant en droit, aux Etats-Unis, (fils du Colonel Legendre, de la milice) qui, avec l'armée Américaine s'est battu plusieurs fois contre les Mexicains, à demoiselle Bénédicta Myham, nièce et élève du révérend M. Labbé de Bonneville.

A Woodstock, le 17 octobre, Henry De Blaquière, écuyer fils de Phou. P. B. de Blaquière, à demoiselle Marguerite Suetria, fille du Col. Light et nièce de sir Henry Light, C. B.

DÉCÈS.

A Québec, le 2, Edouard O. Desbarats écuyer, avoué, cidevant greffier de la Cour d'appel du Bas-Canada, à l'âge de 48 ans.

A Québec, le 3, Jacques Vézina père, à l'âge avancé, de 75 ans et six mois.

En cette ville, le 3 Dame Marie-Marguerite Robert dite Namur, veuve de feu M. André Auclair, âgée de 72 ans.

En cette ville, le 3 après quelques jours de maladie, M. Jacob-Marie Joseph, natif de Berthier, employé au greffe de cette ville depuis quelques années, à l'âge de 38 ans. M. Joseph avait embrassé le christianisme à la suite d'une retraite prêchée par son oncle, de Nancy, aux Trois-Rivières, où il résidait alors.

En cette ville, " Plains des Commissaires," le 5, M. Joseph Donagani, natif de Muldras, sur le lac Como, en Lombardie, Italie, âgé d'environ 40 ans.

En cette ville le 5, Marie-Sophie-Alma, enfant de M. Jacques Grenier, âgée de 3 ans.

Au Côté du lac, le 31 ult., Ant. Fillion, Ecr., ancien lieu-colonel de milice, âgé de 83 ans.

A St. Constant, le 29 ult., Dame Marguerite Primeau, âgée de 45 ans, épouse de Constant Moncharap.

PROPAGATION DE LA FOI.

Comme les comptes de la propagation de la Foi doivent se au premier décembre, messieurs les curés sont priés d'envoyer ou autres personnes qui pourraient avoir de l'argent de la faire parvenir d'ici à ce temps à l'Évêché. Évêché, 7 novembre 1848.

INSTITUTEUR.

On demande, à la Longue-Pointe, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le français et l'anglais.—S'adresser au curé du lieu. Montréal, 27 octobre 1848.

L. A. HUGUET-LATOURE, NOTAIRE.

No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. Montréal, 20 octobre 1848.—6m

COLLEGE MASSON

LES CLASSES DU COLLÈGE MASSON à Terrebonne se sont ouvertes le CINQ SEPTEMBRE. Montréal, 19 Septembre 1848.

L. P. BOIVIN, Coût des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nos vieux pratiques que tout son établissement est retenu dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-jait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

L. O. LETOURNEUX, AVOCAT ET PROCUREUR

Établi son Bureau au No. 15, rue St. Vincent. Montréal, 6 octobre 1848.

